

MAIRIE DE SAINTE MARGUERITE

TRANSPORT SCOLAIRE Demande de renseignements complémentaires ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

à compter du

Pour une première inscription au service des transports scolaires, il est OBLIGATOIRE d'inscrire votre enfant sur le site www.sylvia.sddv.fr (rubrique « boutique en ligne »)

ELEVE

Nom et Prénom de l'ENFANT :

Domicile : du représentant légal 1 du représentant légal 2 des 2 parents

Date de naissance : / /

REPRÉSENTANTS LÉGAUX DE L'ÉLÈVE

GARDE ALTERNÉE : OUI NON

Nom et Prénom du représentant légal 1 :

Adresse :

Tel. Domicile : Tel. Portable :

Adresse mail :

AUTORITE PARENTALE : OUI NON

Nom et Prénom du représentant légal 2 :

Adresse :

Tel. Domicile : Tel. Portable :

Adresse mail :

AUTORITE PARENTALE : OUI NON

ARRETS

Merci de préciser les montées ET les descentes.

<u>Service desservant le Quartier du FAING</u>	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>
<input type="checkbox"/> 53 rue des Déportés – Laugel & Renouard	07h50	12h07	13h35	16h52
<input type="checkbox"/> 684 chemin du Greffier – Ferme de la Soyotte	07h52	12h09	13h37	16h54
<input type="checkbox"/> Rue de Colmar - entre n° 177 & 203	07h54	12h11	13h39	16h56
<input type="checkbox"/> Rue Galilée – face au n°207 – Lot. «Alouettes»	07h57	12h14	13h42	16h59

<u>Service desservant le Quartier du PRE-NAVEZ</u>	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>
<input type="checkbox"/> Rue Ernest Charlier - Atribus face à Cora	07h50	11h59	13h35	16h44
<input type="checkbox"/> 165 rue de l'Etang - Maison Claudel	07h54	12h03	13h39	16h48
<input type="checkbox"/> 379 rue Jean Mermoz - Maison Jacques	07h56	12h05	13h41	16h50

Service desservant l'école maternelle du Ht de Chaumont

	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>
<input type="checkbox"/> Ecole Elémentaire 283 rue d'Alsace	08h10	11h53	13h55	16h40

Service desservant **UNIQUEMENT la Cantine - la Garderie (enfants de maternelle)**

	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>	<u>MONTÉE</u>	<u>DESCENTE</u>
<input type="checkbox"/> Navette	08h05	12h00	13h58	16h45

Les horaires sont donnés à titre indicatif.

DESIGNATION de 2 personnes MAJEURES habilitées à récupérer l'enfant

(autres que les représentants légaux)

OBLIGATOIRE pour les élèves de Maternelle

M. (et/ou) Mme (nom – prénom)

Commune Tel Port

M. (et/ou) Mme (nom – prénom)

Commune Tel Port

S'ENGAGE(NT) A PRENDRE EN CHARGE L'ENFANT **EN L'ABSENCE DE SES PARENTS**, PREVISIBLE OU IMPREVISIBLE, A L'ARRET DU BUS.

Signature du ou des personne(s) désignée(s),

REGLEMENTATION

Le règlement du transport scolaire est disponible sur le site www.sylvia.sddv.fr

L'enfant qui ne sera pas repris par la personne habilitée au point d'arrêt du bus sera gardé à bord jusqu'au terminus où il sera pris en charge par les services de Police afin que les parents puissent venir le chercher en toute sécurité.

ENGAGEMENT

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du service.

ACCUSE DE RECEPTION DU REGLEMENT DU SERVICE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

Je m'engage sur l'honneur à recueillir mon enfant de maternelle à l'arrêt du bus, aux horaires précis.

A partir de cet instant, je dégage la responsabilité de Monsieur le Maire ou de son représentant.

J'ai désigné obligatoirement **deux personnes majeures habilitées** et les autorisent à venir chercher mon enfant de Maternelle en cas d'impossibilité majeure et imprévue à l'arrêt prévu.

Au cas, improbable, où ces personnes seraient également absentes, j'ai pris connaissance du fait que mon enfant sera confié aux services de Police.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement sur la sécurité et la discipline des élèves dans le cadre du transport scolaire (disponible sur le site www.sylvia.sddv.fr et en ACCEPTE les clauses.

Signature de l'élève d'élémentaire,

Le

Signature du ou des représentant(s) légal (aux),